

Pédibus : aller à l'école à pied, une bonne idée !



Se regrouper pour aller à l'école à pied avec les copains, encadrés par des adultes, c'est l'expérience originale de ramassage scolaire que propose le Pédibus. Il fonctionne exactement comme le bus scolaire... sans le bus ! Pour les enfants comme pour les parents, les avantages sont nombreux.

Mode d'emploi pour « monter à bord »

Organisé et assuré par les parents d'élèves qui se relaient pour accompagner un groupe d'enfants à l'école ou au Cléa, le Pédibus fonctionne comme un autobus avec des circuits, des arrêts et des horaires de passage. L'itinéraire privilégie la sécurité des enfants : les parents les accompagnent à l'arrêt de leur choix (1 minute d'arrêt) où ils sont intégrés

dans le Pédibus et « conduits » à l'école. Des adultes, qui ouvrent et ferment le convoi, veillent au bon déroulement du déplacement et s'assurent que les enfants marchent en file 2 par 2, toujours sur les trottoirs.

De nombreux avantages

- Une sécurité garantie sur l'ensemble du parcours et une expérience ludique pour apprendre les fondamentaux de la sécurité routière.
- Moins de pollution - avec moins de voitures sur les routes et aux abords des écoles - et de bonnes habitudes de déplacement prises dès le plus jeune âge, en suscitant le réflexe de la marche à pied.
- Un atout santé et convivialité : avec le Pédibus les enfants font de l'exercice au quotidien - une pratique qui contribue à la prévention de l'obésité -

et créent de nouveaux liens avec leurs camarades. Des bénéficiaires qui profitent également à leurs parents !

Comment créer un Pédibus dans son école ?

Après concertation, analyse des attentes et recensement des volontaires au sein de l'école, il convient de définir des trajets - d'une durée maximale de 25 minutes de marche - et d'identifier les besoins de sécurisation des parcours.

Toulouse Métropole valide ensuite les « lignes » proposées, contribue à les sécuriser (pose de signalétique spécifique, aménagement de voirie) et fournit le matériel nécessaire à un acheminement en toute sécurité (gilets de signalisation, brassards, panneaux stop...)



Pour en savoir plus :
toulouse-metropole.fr/missions/deplacement/pedibus

Besoin d'être accompagné.e dans la mise en place d'un Pédibus ?
Écrivez à pedibus@toulouse-metropole.fr

toulouse
métropole

en grand !